

## NOUS CONTACTER

N° client : 5 021 547 355  
 Identifiant Internet :  
 THIBAUT.THOMAS34@NEUF.FR

Document à conserver 5 ans

Page 1/4



## Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF &amp; MOI

mail : serviceclient@edf.fr

## Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

09 69 36 66 66

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

## Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941  
62978 ARRAS CEDEX 9

## Urgence dépannage Electricité (Enedis)

09 726 750 91 (Service gratuit + prix appel)

## NOUS ENVOYER UN CHEQUE ENERGIE

## Par courrier

EDF TSA 81401  
87014 LIMOGES Cedex 1

## Lieu de consommation

BP  
29 AVENUE DE LA CURE D AIR  
91400 ORSAY

## Titulaire du contrat

M. THOMAS THIBAUT

## Votre contrat

N° de client : 5 021 547 355  
N° de compte : 4 08 4 033 192 401  
(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

- Point de livraison (PDL) :  
N° 22 223 733 617 908
- Puissance : 09 kVA
- Base

M. THOMAS THIBAUT  
 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN  
 34410 SERIGNAN

## Facture du 10/03/2020

N° 25 114 995 929

Electricité (relevé estimé)	159,65 €
TVA	28,61 €

Facture TTC

188,26 €

Montant total

188,26 €

TTC

A payer avant  
le 25/03/2020

## Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 10/05/2020.
- Prochaine relève Enedis vers le 10/05/2020.

## Comment payer ?

Par Internet : choisir « Payer ma facture ».

Par téléphone au 09 70 83 33 33 (Service gratuit + prix appel) :  
choisir « Payer ma facture ».

Par TIP : détacher le TIP et suivre les instructions sur l'enveloppe jointe.

Par chèque : à l'ordre d'EDF en joignant le TIP.

En espèces : dans un bureau de poste avec votre facture.

Tenez compte des délais postaux : la date de paiement sur votre facture est celle à laquelle nous devons avoir reçu votre règlement.

## Pour vos prochaines factures, simplifiez-vous la vie !

Payez par prélèvement automatique mensuel ou bimestriel.  
 Connectez-vous dès maintenant sur votre espace Client.



## Détail de la facture du 10/03/2020 N°25114995929



## Votre contrat Electricité

"Tarif Bleu" - 09 kVA - Option Base - Compteur électromécanique n°579

	Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA			
<b>Abonnement</b>						
Base - 09kVA - du 11/01/20 au 31/01/20	9,38	6,57	5,5%			
Base - 09kVA - du 01/02/20 au 10/03/20	9,50	12,35	5,5%			
Base - 09kVA - du 11/03/20 au 10/05/20	9,50	19,00	5,5%			
Déduction - Base - 09kVA - du 11/01/20 au 10/03/20	9,38	-18,76	5,5%			
<b>Total Abonnement (dont acheminement 13,62 €)</b>		<b>19,16</b>				
	Relevé début	Relevé fin	Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT	TVA
<b>Consommation</b>						
Base - 09kVA - du 11/01/20 au 10/03/20	35768 (Estimé)	36810 (Estimé)	1042	0,0990 <sup>(1)</sup>	103,13	20,0%
<b>Total Consommation (dont acheminement 39,28 €)</b>			<b>1042</b>		<b>103,13</b>	
	Conso kWh	Prix €HT/ kWh	Montant €HT	TVA		
<b>Taxes et Contributions</b>						
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)	1042	0,00982	10,23	20,0%		
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)	1042	0,02250	23,45	20,0%		
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)			3,68	5,5%		
<b>Total Taxes et Contributions</b>			<b>37,36</b>			
<b>Total Electricité hors TVA</b>					<b>159,65</b>	

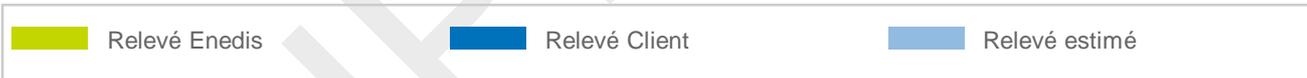
## En conclusion

Total facture hors TVA du 10/03/2020	159,65 €
TVA 20,00 % sur un montant total de 136,81 €	27,36 €
TVA 5,50 % sur un montant total de 22,84 €	1,25 €
<b>Total facture TTC du 10/03/2020</b>	<b>188,26 €</b>

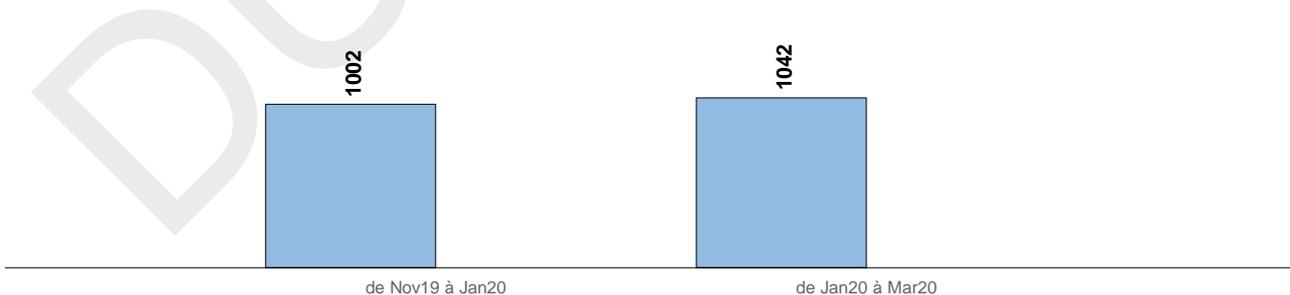
Montant total  
**188,26 €**  
TTC



## Evolution de votre consommation facturée en kWh



## Votre consommation en Electricité





## Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur  
[particulier.edf.fr/taxes](http://particulier.edf.fr/taxes)

Mieux comprendre les détails de votre facture sur  
[particulier.edf.fr/facture](http://particulier.edf.fr/facture)

Etre informé sur les prix sur  
[particulier.edf.fr/prix](http://particulier.edf.fr/prix)

## Pour votre information

### Prix

Electricité : Le montant de la CTA a évolué le 01/08/2019. Le montant des TCFE a évolué au 01/01/2020. Sur décision des pouvoirs publics le Tarif Réglementé de Vente a évolué au 01/08/2019 et évolue au 01/02/2020. Plus d'information sur le site edf.fr.

### Consommation

(1) Evolution au 01/02/20 : sur les 1042 kWh facturés, 385 kWh à 0,0974 €/kWh et 657 kWh à 0,0999 €/kWh

### Taxes et contributions

La CTA, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation  
CTA électricité : 27,04% de la part acheminement de l'abonnement

### Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

### Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.

Offre à tarif réglementé.

Origine 2018 de l'électricité vendue par EDF : 86,3% nucléaire, 8,5% renouvelables (dont 6,6% hydraulique), 1,5% charbon, 2,7% gaz, 1,0% fioul. Indicateurs d'impact environnemental sur [www.edf.fr](http://www.edf.fr)



TRE0240840331924010000001882640

ICS : FR47EDF001007  
RUM : TIP044084033192401251149959291003

THOMAS THIBAUT  
9 IMPASSE LES HAUTS DE  
SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

TIPSEPA

Montant en euros

188,26

Flashez-moi pour



payer en ligne

Joignez un Relevé d'identité bancaire

DATE

SIGNATURE

Identification  
réglement

4 08 4033192401 25114995929

EDF  
06825 NICE CEDEX 9



Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

251149959290 THOMAS THIBAUT

070160100313 03408403319240125114995929618104

18826

**Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?**

**Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes**, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais :

- **Étape 1** : vous adressez votre réclamation par internet à [particulier.edf.fr](http://particulier.edf.fr) ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS - TSA 21941 - 62978 ARRAS CEDEX 9.
- **Étape 2** : la réponse apportée par le Service Client ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à [particulier.edf.fr](http://particulier.edf.fr) ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.
- **Étape 3** : vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement le médiateur national de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr), le site d'information des pouvoirs publics,

**0 800 112 212** Service & appel gratuits

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur [cgv.edf.com](http://cgv.edf.com)

DUPLICATA